



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



TOUS EN GRÈVE

LE MARDI 1^{ER} FÉVRIER,

RASSEMBLEMENT

SUR LE SITE DE VOLTA À 10H

ouvert à l'ensemble du personnel

Venez nombreux : de Pau, de Billère, de Lussagnet, des Territoires, et de partout !

Vous êtes tous informés du fiasco qu'ont été les NAO cette année et des mesures unilatérales qui vont être prises par la Direction en termes de salaires.

Face à ce déni de négociation, nous nous devons de **réagir pour montrer notre colère** face à cette parodie de NAO, **nos craintes** face à la remise en cause de notre socle social, **notre détermination à défendre notre socle social** face aux négociations New Deal à venir.

Nous devons être nombreux et solidaires !

La réussite de cette mobilisation nous mettra en **position de force** dans les négociations à venir (New Deal, NAO 2023, etc.).

Pour rappel, les revendications de notre mouvement de grève :

- Répartition juste des bénéfices entre salariés et actionnaires
- Maintien de notre socle social dans le cadre du New Deal
- Engagement de la Direction à tenir les négociations à venir de façon sincère, ouverte et franche
- Pour l'avenir, de vraies augmentations salariales
- Sécurisation des mobilités intra-Groupe

TOUS ENSEMBLE, mobilisons-nous pour une juste progression de notre pouvoir d'achat, un partage équitable des richesses, et pour garantir la qualité de notre socle social.

PROTOCOLE SANITAIRE : MASQUE OBLIGATOIRE !!

Modalités de Grève :

Pour le personnel en 3x8 et Astreinte réquisitionnés:

- Vous n'avez pas d'obligation de déclarer votre choix (gréviste ou non gréviste) avant la prise de poste ou astreinte. Si vous avez pris position au préalable auprès de votre hiérarchie, vous pouvez changer d'avis à la prise de poste.
- Vous recevrez une information de la hiérarchie vous indiquant la mobilisation à votre poste, sur site pour les postés, à domicile pour les astreintes, Si vous êtes gréviste postés ou d'astreinte, vous serez payé. Le personnel d'astreinte doit rester dans le périmètre géographique classique. Votre hiérarchie ne peut vous faire accomplir que des **actions hors travaux programmés et en lien avec la sécurité des installations. Si le désaccord persiste avec votre hiérarchie, exigez un ordre écrit et contactez vos DS : ne prenez pas d'initiative personnelle.**

Pour tous les autres salariés de Teréga :

- Vous n'avez pas à vous déclarer à l'avance, répondez au recensement de la hiérarchie ou des RH. Si vous avez pris position au préalable, vous pouvez changer d'avis au moment du début du créneau de grève.
- **Vous n'avez pas à vous présenter sur votre lieu de travail.**
- **Ne badgez pas, n'effectuez aucun acte professionnel avant le début ou la fin du créneau de grève :** pas de réunions, pas de formations, pas de signatures de permis de travail internes ou externes, etc.
- Si vous êtes en déplacement, informez votre hiérarchie de votre position.
- Si vous êtes en congé : si vous n'avez pas encore posé le congé, alors juste informer sa hiérarchie, et si vous avez déjà posé vos congés, demandez l'annulation du congé.
- Rendez-vous à 10 h à Volta pour le rassemblement
- **Protocole Sanitaire : masques obligatoires.**

Pour toute question, contactez vos Délégués Syndicaux.

La Direction semble avoir oublié que le personnel est capable de se mobiliser pour faire entendre sa voix.

Montrons-lui,

TOUS ENSEMBLE MARDI,

que nous serons présents pour garantir l'équilibre des forces pour les négociations à venir !
